

Hacco, Inc.
110 Hopkins Drive
Randolph, WI 53956
(920) 326-2461
(Affaires Réglementaires)
(920) 326-5141
(Lieu de fabrication)

1-800-498-5743
1-651-523-0318
1-800-424-9300
1-703-527-3887

En cas d'urgence, composez:
(urgence médicale États-Unis)
(urgence médicale internationale)
(CHEMTREC États-Unis)
(CHEMTREC international)
(appels à frais virés seront acceptés sur toutes ces lignes)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du Produit: **BioSentry[®] Acid Tray Wash**
Mot Indicateur: **DANGER**
Nom Chimique: Sans objet
Catégorie Chimique: Décrassant acide
Numéro d'Identification:

Section(s) Révisée(s): Révision Réglementaire

2. COMPOSITION/INFORMATION CONCERNANT LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	OSHA PEL	ACGIH TLV	Autre	NTP/IARC/OSHA Carcinogène	Pourcentage Par poids
Acide phosphorique (CAS No. 7664-38-2)	1 mg/m ³ (8-hr TWA)	1 mg/m ³ (8-hr TWA) 3 mg/m ³ (STEL)	Pas déterminé	Non	44,99%
Acide glycolique (CAS No. 79-14-1)	Pas déterminé	Pas déterminé	Pas déterminé	Non	3,00%

Les ingrédients non précisément identifiés sont déposés ou non dangereux. Valeurs ne sont pas des spécifications de produit.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets sur la santé

Yeux: Ce produit peut causer une irritation avec corrosivité possible ou ulcération.
Peau: Ce produit peut causer une irritation avec corrosivité cutanée possible, brûlures ou ulcères.
Inhalation: Inhalation de brouillard ou de vapeur peut causer une irritation au nez et à la gorge avec éternuements, mal de gorge, toux ou nez qui coule.
Ingestion: Ce produit peut causer des effets non spécifiques comme nausée, maux de tête et faiblesse. De plus fortes expositions peuvent causer de sévères irritations à la gorge et aux voies digestives avec douleur, nausée, vomissements, diarrhée ou hémorragies internes. Surexposition grossière peut être fatale.

Propriétés physiques

État physique: Liquide rouge clair.
Odeur: Moisi

Incendie inhabituel, explosion et dangers de réactivité

Aucun connu.

4. PREMIERS SOINS

Avoir le contenant du produit, l'étiquette ou la fiche signalétique lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin ou encore pour un traitement. **POUR UNE URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-498-5743 (Urgences médicales aux États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (Urgences médicales internationales, appels à frais virés seront acceptés).**

Ingestion: Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout avis sur un traitement. Ne pas provoquer le vomissement. Boire 2 verres d'eau immédiatement. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Contact/Yeux: Maintenir les yeux ouverts et rince lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Retirer les verres de contact, si présent, après 5 minutes, puis continuez à rincer les yeux. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout avis sur un traitement.

Contact/Peau: Retirer tous les vêtements et les souliers contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout autre avis sur un traitement.

Inhalation: Déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appelez le **911** ou l'ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement par le bouche à bouche, si possible. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout autre avis sur un traitement.

Notes au médecin

Aucune.

Conditions médicales pouvant être possiblement aggravée par exposition

Aucune connue.

5. PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Incendie et Explosion

Point d'éclair (Méthode): Sans objet

Limites d'inflammabilité (% dans air): Inférieure: % Sans objet Supérieure: % Sans objet

Température d'auto ignition: Pas disponible

Inflammabilité: Ininflammable

Moyens d'extinction: Poudre chimique (appropriée selon les produits environnants), dioxyde de carbone, mousse, jet ou brouillard d'eau.

Produits de décomposition dangereux:

Ne surviendra pas.

Incendie inhabituel, explosion et dangers de réactivité

Aucun connu.

En cas d'incendie

Évacuer le personnel en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

En cas de fuite ou de déversement

Porter la protection personnelle appropriée pendant le nettoyage.

Petits déversements: Rincer dans les égouts avec de grandes quantités d'eau.

Grands déversements: Contenir la fuite. Absorber avec un produit inerte (brin de scie, sable, huile sèche ou autre produit absorbant) et transférer dans des contenants en plastique ou avec l'intérieur en plastique pour une élimination appropriée. Ne pas déverser l'effluent contenant ce produit dans des lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou autres autrement que conformément avec les exigences d'un permis "National Pollutant Discharge Elimination System (NPDES)" et de la permission des autorités qui ont été avisés par écrit avant l'émission. Ne pas déverser le produit accumulé dans les égouts sans d'abord aviser les autorités locales des usines de traitements des eaux.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer de manière sécuritaire dans les contenants originaux, dans un endroit sécuritaire hors d'atteinte des enfants et des animaux domestiques. Garder le contenant bien fermé. Éviter de respirer. Éviter le contact avec la peau, les vêtements et les yeux. Ne pas entreposer nourriture, boissons ou produits du tabac dans la zone d'entreposage. Éviter de manger, boire, fumer, de se maquiller dans les zones de risques d'exposition au produit. Bien se nettoyer avec de l'eau et du savon après utilisation. Nettoyer les vêtements après utilisation.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LES CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINÉES À LA FABRICATION, FORMULATION, EMBALLAGE ET UTILISATION DE CE PRODUIT.

POUR LES UTILISATIONS COMMERCIALES ET/OU SUR LA FERME, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Ingestion: Éviter de manger, boire, fumer, de se maquiller dans les zones de risques d'exposition au produit. Bien se nettoyer avec de l'eau et du savon après utilisation.

Contact/Yeux: Porter des lunettes de sécurité. Lorsque des éclaboussures sont possibles, porter des lunettes antiéclaboussures.

Contact/Peau: Quand il y a une possibilité de contact avec la peau, ayez disponible et portez gants imperméables appropriés, tablier, pantalons et veste.

Inhalation: Utiliser seulement avec une ventilation appropriée. Porter un respirateur NIOSH approuvé pesticide avec cartouche pour vapeurs organiques et un pré filtre à pesticide.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide rouge clair
Odeur:	Moisi
Point d'ébullition:	>100°C
Gravité spécifique:	1,21 g/ml (eau=1)
Densité en vrac:	9,43 – 10,26 lbs/gal
pH:	1 - 2
Solubilité dans H ₂ O:	Soluble
Pression de vapeur:	Pas déterminé
Pourcentage volatil:	65% (par volume)
Taux d'évaporation:	1 (eau = 1)

Note: Les données physiques présentées ici sont des valeurs typiques sur le produit testé, mais qui peuvent varier selon l'échantillon. Ces valeurs types ne devraient pas être considérées comme analyse garantie de n'importe quel lot spécifique ou items de spécification.

10. RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse:	Ne surviendra pas.
Conditions à éviter:	Aucune connue.
Matières incompatibles:	Incompatible avec alcalins, composés de chlore et javellisant.
Produits de décomposition dangereux:	Ne surviendra pas.

11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë/Études sur irritation

Ingestion:	<u>Toxicité aiguë</u>
	Oral (DL ₅₀ Rat) : 3 500 mg/kg (pur à 85%, Acide phosphorique)
	Oral (DL ₅₀ Rat) : 1 530 mg/kg (pur à 100%, Acide phosphorique)
	Oral (DL ₅₀ Rat) : 1 938 mg/kg (Acide glycolique)
Cutané:	<u>Toxicité aiguë cutané</u>
	Cutané (DL ₅₀ Lapin) : >1 260 mg/kg (pur à 85%, Acide phosphorique)
	Cutané (DL ₅₀ Lapin) : 2 740 mg/kg (pur à 100%, Acide phosphorique)

Inhalation:	<u>Toxicité aiguë inhalation</u>
	Inhalation (CL ₅₀ Rat, 1 hr.) : >850 mg/m ³ (Acide phosphorique)
	Inhalation (CL ₅₀ Rat, 4 hr.) : 3,6 mg/L (Rats males, Acide glycolique)
	Inhalation (CL ₅₀ Rat, 4 hr.) : >5,2 mg/L (Rats femelles, Acide glycolique)

Acide phosphorique: Tests sur des animaux indiquent que l'acide phosphorique est corrosive pour les yeux et la peau. Elle n'a pas été testé comme sensibilisant cutané. Une seule exposition à de fortes doses d'acide phosphorique par ingestion cause des irritations gastro-intestinales et des hémorragies. Aucune donnée animale n'est disponible pour définir les dangers de carcinogénéité, sur le développement ou la reproduction de l'acide phosphorique. L'acide phosphorique n'a pas produit de toxicité génétique dans des cultures de cellules de mammifères ou d'animaux.

Acide glycolique: Acide glycolique 70% est corrosif pour les yeux et la peau. Acide glycolique n'est pas sensibilisant cutané pour les animaux. Les effets toxiques décrits chez les animaux suite à une simple exposition à l'acide glycolique par inhalation incluent pertes de poids et écoulements nasaux ou oculaires. Des changements histopathologiques observés incluent ulcération laryngée, lésions nasales et inflammation des poumons. Des expositions répétées produisaient des effets sur foie, rate, thymus et voies gastro-intestinales. Administration d'une simple dose élevée d'acide glycolique produisait irritation des voies gastro-intestinales, dommages au foie, poids accrus des reins et formation de cristaux d'oxalate de calcium dans les reins. Des doses répétées aux chats produisaient mortalité, pertes de poids et d'appétit, dépression, vomissements, coma, convulsions et insuffisance rénale. Des chiens à qui on a donné des doses similaires ou plus élevées n'ont démontré aucun effet toxique. Des doses répétées aux rats produisaient mortalité excessive, pertes de poids et changements chimiques cliniques et hématologiques. L'organe cible principal de la toxicité était les reins. Les deux poids des organes et les changements microscopiques étaient visibles chez les reins des rats males. Aucune toxicité systémique ne s'observait chez les rats femelles. Il n'y avait aucun indice d'effet neurotoxique ou immunologique avec ce test sur l'acide glycolique. Aucun rapport de test animal n'est disponible pour définir les dangers de carcinogénéité. À fortes doses dans la diète des animaux, la toxicité sur le développement survient seulement à des niveaux d'exposition produisant d'autres effets toxiques chez les animaux adultes. Acide glycolique n'est pas considérée comme un danger unique du développement à la conception. L'ingrédient ne produit pas de dommage génétique dans les cultures de cellules de bactéries. Ça n'a pas produit de dommage génétique dans des tests chez les animaux. Aucun indice n'a été trouvé sur les effets sur la reproduction chez les rats.

Carcinogénéité

Aucun ingrédient présent dans ce produit en concentration supérieure ou égale à 0,1% n'est énuméré comme carcinogène par NTP, OSHA, ACGIH et IARC.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas déverser l'effluent contenant ce produit directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau servant au nettoyage de l'équipement.

Éco-toxicité aiguë

Acide phosphorique:	Poisson moustique, 96-hr TL _m :	138 mg/L
Acide glycolique:	Crapet arlequin 24-48-hr CL ₅₀ :	93 mg/L
	Têtes-de-boule, 96-hr CL ₅₀ :	164 mg/L
	Daphnie Magna, 48-hr EC ₅₀ :	141 mg/L
	Algues d'eau douce, 72-hr EC ₅₀ :	21,6 mg/L

13. ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Élimination du contenant

Contenant en plastique: Rincer trois fois ou l'équivalent. Puis offrir pour recyclage ou reconditionnement ou percer et éliminer dans un lieu sanitaire, ou d'incinération, ou, si permis par l'état ou les autorités locales en les brûlant. Si brûlé, rester hors d'atteinte de la fumée. *Pour les contenants de 1 gallon ou moins:* Ne pas réutiliser les contenants vides (bouteille, cannette, benne). Emballer le contenant et le mettre dans les vidanges.

Élimination du pesticide

Déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou dans un aménagement d'élimination de déchets approuvé.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Classification DOT (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire:	Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger:	8
Numéro UN:	3264
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux:	Sans objet

Classification DOT Classification (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire:	Bien de consommation
Classe de danger:	ORM-D
Numéro UN:	3264
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux:	Sans objet

Classification IMDG Classification (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire:	Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger:	8
Numéro UN:	3264
Groupe d'emballage:	III
Étiquette:	Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux:	Sans objet

Classification IMDG Classification (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger: ORM-D, 8
Numéro UN: 3264
Groupe d'emballage: III
Étiquette: Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux: Peut être expédié comme Bien de consommation, Quantité limitée

Classification IATA Classification (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire: Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger: 8
Numéro UN: 3264
Groupe d'emballage: III
Étiquette: Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux: Sans objet

Classification IATA Classification (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger: 8, ORM-D
Numéro UN: 3264
Groupe d'emballage: III
Étiquette: Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux: Peut être expédié comme Bien de consommation, Quantité limitée

Classification Canadienne (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire: Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger: 8
Numéro UN: 3264
Groupe d'emballage: III
Étiquette: Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux: Sans objet

Classification Canadienne (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Liquide inorganique corrosif, acide, n.s.a. (Acide phosphorique)
Classe de danger: ORM-D, 8
Numéro UN: 3264
Groupe d'emballage: III
Étiquette: Catégorie E, Métal corrosif, Corrosif
Cas spéciaux: Peut être expédié comme Bien de consommation selon l'article 1.17 du TMD.

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

EPA SARA Title III Classification de danger

Immédiat O Incendie N Relâchement soudain de pression N
Retardé N Réactif N

Section 313 Produits chimiques toxiques

Aucun énuméré

Californie/Proposition 65

Aucun énuméré

"Reportable Quantity (RQ)" CERCLA/SARA 302/DOT

Aucun énuméré

Classification RCRA déchets dangereux (40 CFR 261)

Aucun énuméré

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Indices de risques NFPA

Santé: 2
Inflammabilité: 0
Instabilité: 1

Indices de risques HMIS

Santé: 2
Inflammabilité: 0
Réactivité: 1
EPI: H

0 - Minimal

1 - Léger

2 - Modéré

3 - Sérieux

4 - Extrême

Pour des questions (sans urgence) concernant ce produit, composer:

1-800-621-8829

Neogen Corporation

Lexington, KY

www.Hacco.com

Date version originale: Septembre 1st, 2008

Date de révision: Avril 1st, 2013

Remplace: Février 14th, 2012

BioSentry[®] is a Registered Trademark of BioSentry, Inc.; Used Under Exclusive License to Neogen Corporation.

BIEN QUE L'INFORMATION ET LES RECOMMANDATIONS ICI FAITES (« INFORMATION » CI-JOINTE) SOIENT PRÉSENTÉES DE BONNE FOI ET PERÇUES COMME ÉTANT CORRECTES, HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR NE FONT PAS DE DÉCLARATION QUANT À L'EXHAUSTIVITÉ OU L'EXACTITUDE DE CELLES-CI. L'INFORMATION EST FOURNIE SOUS LA CONDITION QUE LES PERSONNES LA RECEVANT FERONT LEUR PROPRE DÉTERMINATION QUANT À SON APPLICABILITÉ POUR LEURS OBJECTIFS AVANT L'UTILISATION.

LE PRODUIT COUVERT PAR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNI « TEL QUEL » PAR HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET EST SUJET SEULEMENT AUX GARANTIES, SI PRÉSENTES, QUI APPARAISSENT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU EXPRESSÉMENT AUTREMENT FOURNI ICI.

SAUF COMME EXPRESSÉMENT FOURNI SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU AUTREMENT FOURNI ICI, AUCUNE GARANTIE, AUCUN ENGAGEMENT FORMEL, AUCUNE REPRÉSENTATION DE N'IMPORTE QUELLE MANIÈRE, EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR L'UTILISATION COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE OU AUTREMENT FAIT PAR HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT OU L'USAGE DU PRODUIT, INCLUANT, MAIS PAS LIMITÉ À LA VALEUR MARCHANDE, LA JUSTESSE DANS UN BUT PARTICULIER, UNE UTILISATION OU L'ÉLIGIBILITÉ DU PRODUIT POUR N'IMPORTE QUEL L'UTILISATION COMMERCIALE PARTICULIÈRE.

SAUF COMME EXPRESSÉMENT ICI, HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR N'OFFRE AUCUNE GARANTIE DE RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'UTILISATION DU PRODUIT COUVERT PAR CETTE INFORMATION. LA COMPENSATION EXCLUSIVE D'UTILISATEUR OU D'ACHETEUR, ET LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SERA LIMITÉE AUX DOMMAGES N'EXCÉDANT PAS LE COÛT DU PRODUIT. AUCUN AGENT OU AUCUN EMPLOYÉ/ÉE DE HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES TERMES DE CE DÉNI DE RESPONSABILITÉ OU L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU FAIRE UNE DÉCLARATION OU RECOMMANDATION DIFFÉRENTE OU EN CONTRADICTION AVEC L'ÉTIQUETTE DE CE PRODUIT.

EN AUCUN CAS HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR NE DEVRAIT ÊTRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU INDIRECTS QUI RÉSULTENT DE L'UTILISATION, LA MANIPULATION, L'APPLICATION, L'ENTREPOSAGE OU L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT OU POUR LES DOMMAGES SOUS FORME DE PÉNALITÉS, L'ACHETEUR ET UTILISATEUR ABANDONNE N'IMPORTE QUEL DROIT QU'ILS ONT D'OBTENIR SUITE À DE TELS DOMMAGES.